Projet éducatif de la maison d’enfants

« Au fil du temps … »

Nos objectifs principaux concernant la vie de votre enfant au sein du milieu d’accueil sont :

* Son bien-être, tant physique et affectif que mental.
* Sa socialisation.
* Son développement harmonieux.
* L’acquisition d’une certaine autonomie.

Pour atteindre ces différents objectifs, nous plaçons l’enfant au centre de nos attentions.

Ces objectifs sont liés au rythme, à la personnalité, aux besoins de chaque enfant. En effet, un enfant n’est pas l’autre, il est donc important de respecter ces critères et de s’y adapter.

* + **Préparer l’arrivée de l’enfant au sein du milieu d’accueil**

Lorsque l’enfant entre dans un milieu collectif, c’est une nouvelle étape qui commence. Une période de familiarisation est nécessaire afin que l’enfant et ses parents puissent se construire des repères dans le milieu d’accueil. Cette période répond au besoin de sécurité, et elle nous semble être une des clés de la réussite dans la création d’une relation de confiance.

Lors de l’inscription, nous fixons de manière progressive des périodes de présences de l’enfant et de ses parents dans le groupe. Ce temps d’adaptation est réparti sur minimum dix jours. Cependant, si vous êtes confrontés à des difficultés de disponibilité en ce qui concerne cette période d’adaptation, il est bien sûr possible d’aménager un horaire en fonction de chaque situation.

Durant cette période, nous vous demandons de remplir un questionnaire concernant les habitudes de votre enfant (repas, sieste etc.) qui nous servira de canevas de départ.

A la fin de la période d’adaptation, nous réaliserons ensemble un bilan (observations, ressentis, remarques etc.) afin d’accompagner au mieux votre enfant.

* + **Instaurer une relation de confiance entre vous et l’équipe**

Pour entretenir au mieux une relation de confiance avec vous, nous privilégions le dialogue et la communication. En effet, notre but commun est le bien être de votre enfant mais celui-ci passe aussi par le vôtre. L’équipe se tient à votre entière disposition pour répondre à toutes vos questions et interrogations. Il n’est pas toujours évident de prendre du temps pour poser ses questions, c’est pourquoi, il est possible de fixer des moments d’échange selon vos disponibilités et les nôtres.

De plus, une « boîte à suggestions » vous est accessible afin de nous proposer des projets divers. En effet, c’est en ayant d’autres idées que nous améliorerons sans cesse la qualité de l’accueil. Cependant, celle-ci ne remplace en aucun cas la communication directe, elle a pour seul but de vous impliquer au plus dans la vie quotidienne de la maison d’enfants.

* + **Gérer les transitions quotidiennes**

L’arrivée et le départ sont des moments clés pour l’enfant lors d’une journée à la maison d’enfants. C’est pourquoi le milieu d’accueil est organisé de façon à ce que vous puissiez aisément prendre le temps avec votre enfant lors de ces moments. En effet, le hall d’entrée est aménagé avec une table à langer, une banquette, des armoires de rangements, pour que l’enfant puisse retrouver ses repères, réinvestir le lieu en douceur et que vous, vous preniez le temps de lui dire au revoir ou de le retrouver. L’agencement est également pensé de sorte que l’espace de jeu et de soin soient à proximité du hall d’entrée, ce qui permet aux membres du personnel d’être disponibles aux moments des transitions.

* + **Fréquentation du milieu d’accueil**

Il n’est pas évident pour un enfant de changer d’environnement du jour au lendemain. Il est important que le vôtre crée ses repères au sein du milieu d’accueil pour se sentir en sécurité et ainsi évoluer le plus harmonieusement possible.

Pour cela, la maison d’enfant exige une fréquentation minimum de deux jours semaine.

Lors d’absence prolongée, nous fixons une rencontre afin d’évaluer les raisons de celle-ci.

* + **L’accès au milieu d’accueil**

L’accès au milieu d’accueil (hors hall d’entrée) vous est accessible. Il vous est cependant demandé, de bien vouloir enlever vos chaussures ou bien de porter des protections sur vos chaussures, afin de préserver l’hygiène de l’espace de jeu.

* + **Une journée « Au fil du temps … »**
* **Horaire**

La maison d’enfants ouvre ses portes de 07h00 à 18h00. Cependant, l’accès n’est pas autorisé entre 10h et 14h (sauf accord préalable). Cette limitation d’accès a pour but de ne pas perturber le quotidien des enfants par des allées et venues constantes.

* **Les siestes**

Le sommeil de votre enfant est important, c’est pourquoi les siestes sont organisées en fonction du rythme de celui-ci. En ce qui concerne les plus jeunes, ils ont plusieurs périodes de repos ; quant aux plus grands, ces derniers dorment souvent après le dîner.

Pour respecter au mieux le rythme de l’enfant, nous disposons de deux dortoirs. De plus, pour individualiser au mieux ce moment de sommeil, le milieu d’accueil fournit une gigoteuse individuelle.

Si votre enfant a besoin d’un doudou, d’une tétine pour faire la sieste, il est important que vous l’apportiez à la maison d’enfants.

* **Les repas**
  + Les repas sont des moments importants dans la journée de votre enfant. En effet, c’est une période où la plupart des enfants sont rassemblés ensemble et où ils peuvent échanger entre eux et avec l’adulte.
  + Les repas proposés sont adaptés à l’âge de votre enfant. Ils seront soit mixés, écrasés ou bien en morceaux.
  + Les plus âgés prennent leur repas seul, tandis que les plus petits prennent leur repas soit dans un relax, soit en chaise haute ou dans les bras.
  + Un des points forts de la maison d’enfants est sa collaboration avec « Aux Jardins Du Grand Duc» qui propose par semaine des légumes issus de l’agriculture biologique. L’avantage est que votre enfant disposera dans son assiette de légumes de saison frais et variés.
  + Pour les plus grands, des tâches leur seront demandées comme mettre la table, installer les chaises, débarrasser les assiettes et biberons,… Ils pourront ainsi participer et contribuer au fonctionnement du milieu d’accueil.
  + Pour vous permettre de savoir ce que votre enfant a mangé durant la journée, un tableau d’information comprenant le menu de la semaine sera affiché dans le hall d’entrée.
  + Le petit déjeuner n’est pas compris dans les frais de la journée. Cependant, si votre enfant n’a pas eu le temps de déjeuner ou bien n’a pas déjeuné suffisamment, il vous est possible d’apporter son repas afin qu’il puisse le prendre à son aise au sein du milieu d’accueil.
* **Les soins**
  + Les soins en générale sont des moments privilégiés entre l’enfant et l’adulte. La communication est essentielle, afin que l’enfant comprenne pourquoi ces soins lui sont prodigués.
  + En ce qui concerne le change de l’enfant, celui-ci a souvent lieu : avant le dîner, après le dîner et à la sortie de la sieste. A cela s’ajoute bien sûr les changes imprévus.
  + Pour assurer au mieux le confort de votre enfant, la maison d’enfants vous demande de lui fournir : des langes et des vêtements de rechange.
  + Pour ce qui est de l’administration de médicament, il vous est demandé d’apporter une prescription médicale expliquant la posologie et la fréquence à laquelle le médicament doit être administré.
* **Les activités**
  + L’aménagement de l’espace est une condition nécessaire à :
* la garantie d’un contact visuel entre enfant et adulte.
* la création d’interactions entre enfants.
* la découverte de nouvelles expérimentations.
* la mise en place des activités en fonction du rythme de chaque enfant.

Pour cela, l’espace de jeu intérieur a été conçu comme un élément primordial de la maison d’enfants. Tout d’abord, il est placé au centre du bâtiment, ce qui permet une surveillance visuelle depuis les autres pièces de vie. Cela offre une sécurité physique et psychique à votre enfant.

Cet espace offre aussi une liberté de mouvement permettant aux enfants de se déplacer aisément et en toute sécurité. De plus, son esprit modulable permet de modifier l’espace aux grés des envies et ainsi de soutenir l’évolution de l’enfant, ses découvertes, son développement,… Les jeux proposés seront également variés et renouvelés pour attirer l’intérêt de votre enfant. Enfin, un espace « petits » sera intégré sous forme d’un parc pour permettre aux plus jeunes enfants d’évoluer et d’acquérir à leur rythme les différentes étapes de leur développement.

* + Dans le but de varier au plus les activités proposés à votre enfant, la maison d’enfants accueillera mensuellement des bénévoles qui proposeront des activités de psychomotricité, de peinture, de lecture de conte, …
  + **Votre enfant acteur de son développement**
* Le fonctionnement de la maison d’enfants vise à créer un espace sécuritaire ou votre enfant peut évoluer à son rythme dans le but de satisfaire ses besoins. Pour cela, différents espaces sont créés afin qu’il puisse s’isoler, jouer, observer, manipuler, … La conception est pensée de telle manière que votre enfant puisse acquérir progressivement une certaine autonomie.

* Le personnel encadre les enfants, participe aux activités, apporte des réponses à leur question mais en aucun cas il ne réalise à la place de l’enfant. En effet, c’est grâce à ses propres découvertes et expériences que votre enfant va se construire.
* Dans le but d’impliquer au plus votre enfant dans le quotidien de la maison d’enfants, sa participation à des tâches comme mettre la table, installer les bavoirs, préparer le goûter, … lui permettront de faire partie intégrante du milieu d’accueil et d’en être un acteur actif.
* Un des grands atouts de la vie en collectivité est que votre enfant entrera régulièrement en interaction avec les autres. Pour cela, des jeux collectifs seront proposés (sans obligation, afin de respecter ses désirs) comme des jeux de construction, la réalisation d’une fresque, …

Ces activités visent à développer les capacités sociales des enfants.

* + **Le personnel encadrant**
* Le personnel est composé de LEMAIRE Grégory, directeur de la maison d’enfants « Au fil du temps… » et de mademoiselle Careme Shirley, puéricultrice de formation.
* Plusieurs fois par an, nous accueillons des stagiaires venant se former à la puériculture. Ceux-ci vont participer à la vie de la maison c’est pourquoi nous leur demandons de venir se présenter aux enfants avant leur début de stage.
* Dans le but d’améliorer notre accompagnement, le personnel est convié à suivre des formations. Celles-ci sont choisies au début de l’année et vous seront annoncées dans le calendrier qui vous sera annuellement délivré.
  + **Consultation ONE**
* Tous les trois mois, une TMS et un médecin viendront effectuer une consultation au sein de la maison d’enfants. Votre enfant pourra être pesé, mesuré, vacciné, …

Signature des parents avec la mention « lu et approuvé » :